

# Minorités

Le mot "minorité" prolifère et désigne des réalités nombreuses qui renvoient à des champs d'étude et à des disciplines variées. Il est donc difficile d'en donner une définition satisfaisante. On peut cependant proposer, au sens le plus général, une minorité est une communauté d'appartenance unie par des liens religieux, ethnique, linguistique, ou culturels, pourvu que les liens entre les membres de la minorité soient assez anciens et durables pour fonder une identité distincte du reste de la population. Le mot peut également désigner de nouveaux types de groupes sociaux qui cherchent à défendre ou à faire reconnaître des droits tout en s'organisant et en formulant des discours suffisamment cohérents pour faire accepter par la majorité une spécificité, un comportement ou un mode de vie qui les distinguent ou qui les exclut.

L'usage du mot minorité souligne souvent un manque de cohésion sociale. Et on peut se demander pourquoi de telles différences se maintiennent dans le temps. La minorité reste une minorité, ou est perçue comme telle, principalement parce qu'elle ne s'intègre pas dans un ensemble social plus vaste. Deux causes expliquent cette situation : la minorité, constituée de membres conscients de leur différence, entretient volontairement celle-ci ; la minorité est maintenue dans sa différence et parfois dans un statut politique et économique de seconde zone par la majorité. L'usage du mot minorités peut ainsi suggérer l'existence de résistance voire de tension à l'intérieur du corps social.

Les typologies des minorités sont bien établies et renvoient à des critères et à des catégories bien définies. Tout groupe disposant de marqueurs ethniques spécifiques (langue, religion, tradition ou autres) forme une «ethnie» différenciée et éventuellement une minorité. Les minorités religieuses (chrétiens du Liban, sunnites en Iran par exemple) et les minorités linguistiques (francophones des Etats-Unis ou du Canada, suédophones de Finlande, kurdes d'Iran) sont aisées à distinguer. Un ou des traits culturels, par exemple la religion ou la langue, servent ainsi de marqueur et permettent ainsi de localiser le groupe minoritaire. On distingue aussi des minorités ethniques (les Roms dans de nombreux pays européens par exemple) et des minorités nationales (Allemands du Danemark, Magyars de Slovaquie, Roumanie et Ukraine). Les premières se distinguent uniquement par la possession de certains caractères culturels, sans pour autant refuser ce que Stéphane Rosière appelle le «pacte national» ; les secondes ont un caractère plus politique puisqu'elles refusent ce pacte.

Pour de nombreux auteurs, la minorité, qu'elle soit ethnique ou nationale, est nécessairement autochtone (on parle dans certains cas de peuple autochtone). Cela induit qu'un groupe de population a été à un moment donné englobé dans un ensemble social et politique plus vaste sans changer de territoire. On peut se demander si cette façon de voir les choses n'est pas trop restrictive. Par le jeu des «migrations internationales», plus ou moins forcées, une population allogène peut en effet se trouver en situation de minorité dans son pays d'accueil.

Apparu avant 1920 dans les travaux de Cole de Chicago (travaux sur les minorités ethniques et raciales, sur les rapports blancs/noirs et sur le racisme), le thème des minorités est redevenu un sujet de recherche important pour de nombreuses disciplines dans les années 1990 et 2000. C'est la sociologie, notamment la sociologie urbaine, qui propose sans doute les approches les plus variées : processus de «ségrégation», situations des groupes minoritaires dans différents contextes politiques (modèles modale libéral, multiculturalisme et communautarisme), relations entre groupes minoritaires (Rallu et alii, 1994), relations entre minorités et groupes majoritaires, organisation interne et mobilisation des groupes minoritaires et action collectives (constitution de minorités actives) (Mann, 1991), relations entre communautés et intégration des populations immigrées ; Avec l'essor des gender studies et la prise en compte des minorités sexuelles, les minorités ont été confirmées comme un thème de premier plan avec diverses approches, en soulevant notamment la question de la justice sociale et des formes de la discrimination : perception sociale et formes de régulations institutionnelles et sociales des minorités sexuelles (Coriveau et Daoust, 2011), étude du sexisme, risque suicidaire chez les jeunes des minorités sexuelles (Beck et alii, 2010), étude des enjeux politiques de l'identité sexuelle et des violences verbales contre les minorités raciales et sexuelles (Butler, 2004).

Le droit et la sociologie du droit s'intéressent également à ce thème. Les deux disciplines interrogent entre autres choses la manière dont le droit en vigueur dans divers pays contribue à orienter le regard sur les minorités, à en définir les contours et éventuellement à entretenir les limites selon des modalités politiques variables (Calvès, 1998, Kymlicka, 1995, Sabbagh, 2003, Woehrling, 1998). Elles analysent également la manière dont les minorités utilisent le droit comme une

ressource pour se mobiliser collectivement et éventuellement accéder au pouvoir (Noreau, 1999, Roussel, 2004).

Dans le prolongement des juristes, les approches proposées par les sciences politiques et par la sociologie politique sont variées bien que ce thème ait été longtemps marginal au sein de cette discipline (Voutat, Knuesel, 1997). Elles s'intéressent entre autres aux politiques d'intégration (Noblet, 1991), à la manière dont les minorités se transforment en forces politiques actives (Benbassa, 2011), aux mécanismes institutionnels qu'elles utilisent pour éventuellement participer à la vie politique, à la manière dont le pouvoir politique contribue à la dynamique des groupes minoritaires (Guillaumin, 1972), au multiculturalisme, à l'inscription territoriale des minorités dans divers types d'Etats et dans divers contextes institutionnels (importance des institutions locales, du fédéralisme, de la décentralisation, etc.) (Knuesel, 1994).

Les géographes proposent des approches non moins variées des minorités, notamment à travers la géopolitique et la géographie politique, car leur disposition géographique ne correspond jamais au maillage des Etats. Par ailleurs, la présence d'une ou plusieurs minorités sur le territoire d'un pays peut être un facteur d'instabilité. Elle peut être l'origine de revendications territoriales (problèmes tchêches ou basque par exemple) et provoquer éventuellement des « conflits » à propos du tracé des « frontières » (irrédentisme, rattachisme, séparatisme, scission ou partition, fragmentation ou balkanisation) (Sanguin, 2010). Certains Etats hésitent pas à répondre à ces revendications par la violence voire par le nettoyage ethnique ou le génocide. Le regard se porte alors entre autres sur l'inscription spatiale et l'appropriation territoriale des minorités (Audebert, 2008), sur leur action politique et leur influence dans l'émergence des nationalismes régionaux (Tart, 2010), etc. Mais le regard des géographes ne se cantonne pas aux situations de conflits. Ils s'intéressent par exemple à la manière dont les minorités sexuelles s'insèrent dans l'espace géographique et à la manière dont elles le produisent. On peut citer entre autre les travaux de Marianne Blidon (2006) sur les formes spatiales gays dans la ville de Paris, de Boris Gréillon (2000) sur les lieux de la culture gay à Berlin, d'Emmanuel Redoutey (2002 et 2004) sur le Marais et sur la géographie de l'homosexualité en France, de Nadine Cattani et Stéphane Leroy (2010) sur les homosexuels dans l'« espace public », etc.

voir aussi: « diaspora », « genre »

## Bibliographie

Références :

- Audebert, C., 2008 « Acteurs et enjeux de la toponymie des territoires ethniques des grandes métropoles aux Etats-Unis : l'exemple de Miami », L'Espace Politique URL : <http://espacepolitique.revues.org/257>
- Beck, F., Firdion, J. ; -M., Legleye, S., Schiltz, M.-A., 2010, Les minorités sexuelles face au risque suicidaire. Acquis des sciences sociales et perspectives, INPES, Saint-Denis
- Benbassa, E., 2011 (dir.), Les minorités visibles en politique, Paris, CNRS Éditions
- Benoit-Romer, F., 1996, La Question minoritaire en Europe, textes et commentaires, Conseil de l'Europe, Strasbourg
- Blidon, M., 2006, Entre visibilité et invisibilité, les formes spatiales gays dans la ville, manuscrit non publié disponible sur Hal-SHS. URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/11/85/42/PDF/GP04C-BLIDON.doc.def.pdf>
- Bossuyt, M., 2003, « La définition du concept de 'minorités' en droit international », dans Francis Delpierre et László Trócsányi (dir.), L'unité et la diversité de l'Europe: les exemples belge et hongrois, Bruxelles, Bruylant, pp. 11-28
- Butler, J., 2004, Le pouvoir des mots. Politique du performatif, Paris, Éditions Amsterdam
- Calvès, G., 1998, L'affirmative action dans la jurisprudence de la Cour suprême des Etats-Unis : le problème de la discrimination "positive", Paris, LGDJ.
- Caratini, R., 1987, La Force des faibles : encyclopédie mondiale des minorités, Larousse, Paris
- Cattani, N., Leroy, S., 2010, « La ville hétérosexuelle : les homosexuel(le)s dans l'espace public parisien », Cahiers de Géographie du Québec, n°151, pp. 9-24
- Corriveau, P., Daoust, V., 2011, La régulation sociale des minorités sexuelles. L'inquiétude de la différence, Presses de l'Université du Québec, Québec

- Giordan, H. (dir.), 1992, Les Minorités en Europe. Droits linguistiques et droits de l'homme, Kimé, Paris
- Grésillon, B., 2000, « "Faces cachées de l'urbain" ou "Centres d'une nouvelle centralité ? Les lieux de la culture homosexuelle à Berlin » », L'Espace Géographique, n°4, pp. 301-313
- Guillaumin, C., 1972, L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel, Paris/La Haye, Mouton
- Knuesel (R.), Plurilinguisme et enjeux politiques. Les minorités ethnolinguistiques autochtones à territoire : l'exemple du cas helvétique, Lausanne, Payot
- Kymlicka, W., 1995, Multicultural Citizenship : a Liberal Theory of Minority Rights, Oxford University Press
- Mann, P., 1991, L'action collective : mobilisation et organisation des minorités actives, Paris, Armand Colin
- Noblet, P., 1991, L'Amérique des minorités. Les politiques d'intégration, Paris, L'Harmattan
- Noreau, P., 1999, « Le droit comme vecteur politique de la citoyenneté. Cadre d'analyse pour l'étude des rapports collectifs entre majorité et minorités », dans Michel Coutu, Pierre Bosset, Caroline Gendreau et Daniel Villeneuve (dir.), Droits fondamentaux et citoyenneté: une citoyenneté fragmentée, limitée, illusoire?, Onati/Montréal, Thémis/Institut international de sociologie du droit, pp. 323-359
- Plasseraud, Y., 1998, Les minorités, Paris, Monchrestien
- Plasseraud, Y., 2005, Atlas des minorités en Europe, Paris, Autrement
- Rallu, J.-L., Courbage, Y., Pichot, V., 1997, Old and New Minorities, John Libbey, INED, Montrouge Londres, Paris
- Redoutey, E., 2004, « Le Marais à Paris, un quartier gay ? », Urbanisme, n°337, pp. 20-23
- Redoutey E., 2002, « Géographie de l'homosexualité à Paris. 1984-2000 », Urbanisme, n°325, pp. 59-63
- Rosière, S., 1994, Les minorités magyares d'Europe centrale. Éléments pour une géopolitique de la Hongrie et du bassin des Carpates. Saint-Denis, Université Paris VIII, Thèse de doctorat non publiée
- Rosière, S., 2005, « La diversité ethnique et le maillage administratif des États », Cahiers de géographie du Québec, vol. 49, n° 137, 2005, p. 207-224
- Roussel, V., 2004, « Le droit et ses formes. Éléments de discussion de la sociologie du droit de Pierre Bourdieu », Droit et société, n°56-57, pp. 41-56
- Sabbagh, D., 2003, L'égalité par le droit. Les paradoxes de la discrimination positive aux États-Unis, Paris, Economica
- Sanguin, A.-L., 2010, « Partition: variations sur un thème majeur de géographie politique », L'Espace Politique. URL : <http://espacepolitique.revues.org/1897>
- Tart, F., 2010, « Les nationalismes régionaux en Europe, facteur de fragmentation spatiale ? », L'Espace Politique. URL : <http://espacepolitique.revues.org/1647>
- Voutat, B., Knuesel, R., 1997, « La question des minorités. Une perspective de sociologie Politique », Politix, n°38, pp. 136-149
- Wagley, C., Harris, M., 1967, Minorities in the New World, New York, Columbia University Press
- Wirth, L., 1964, «The Problem of Minority Groups», dans Louis Wirth (dir.), On Cities and Social Life, Chicago, University of Chicago Press
- Woehrling, J., 1998, « L'obligation d'accommodement raisonnable et l'adaptation de la société à la diversité religieuse », Revue de droit de McGill, vol.43, n°2, pp. 325-401.
- Yacoub, J., 1998, Les minorités dans le monde, Desclée de Brouwer, Paris